

Conséquences de la guerre en Ukraine : croissance démographique en Belgique exceptionnelle en 2022 et incertitudes à moyen terme

Alors que l'augmentation du nombre d'habitants en Belgique en 2022 s'avère exceptionnellement élevée (+104 000 habitants) selon les nouvelles projections démographiques, l'augmentation à long terme est moins dynamique que celle observée sur les trente dernières années. La population en Belgique a augmenté de 52 000 habitants par an en moyenne depuis 1992. En projection, cette croissance oscille autour de 31 000 habitants par an jusqu'en 2070. À cet horizon, la population flamande garde cependant une croissance relativement comparable à celle mesurée sur les dernières décennies. La Wallonie se caractérise par une croissance nettement plus faible qu'avant suite à son solde naturel (les naissances moins les décès) négatif sur l'ensemble de la période de projection. À Bruxelles, la population n'augmentera pratiquement pas en projection.

Auteurs : Marie Vandresse, vm@plan.be ; Hendrik Nevejan, hn@plan.be ; Nicole Fasquelle, nf@plan.be ; Johan Duyck, jd@plan.be

La situation en Ukraine marque la croissance de la population en 2022, et aussi dans les 2 prochaines années.

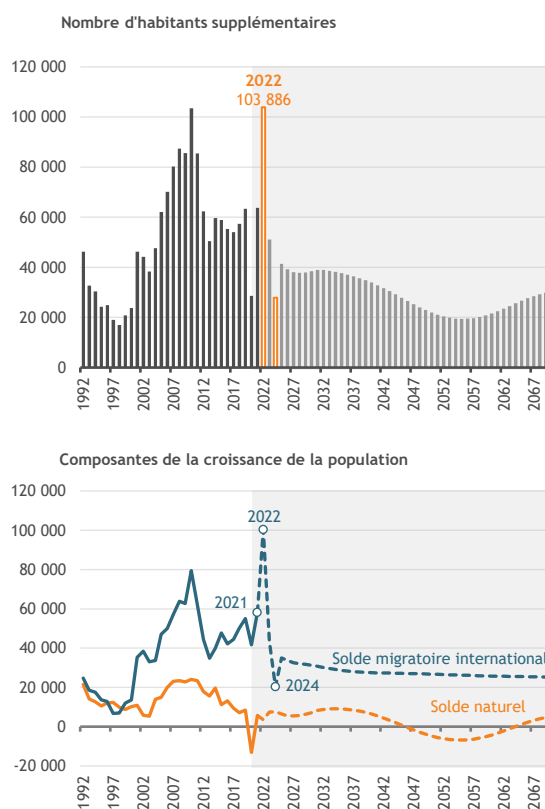
En 2022, un peu plus de 63 000 réfugiés en provenance d'Ukraine ont reçu une attestation de protection temporaire en Belgique. La statistique officielle de la population pour 2022 sera connue à l'été 2023, mais selon les projections publiées ce jour, la croissance s'établit à 104 000 habitants supplémentaires en Belgique en 2022. Une croissance notable au regard des 30 dernières années. Par contre, en 2023, le nombre d'habitants supplémentaires renoue avec un niveau moyen observé depuis 2010. En retenant l'hypothèse qu'une partie des bénéficiaires de la protection temporaire retourne en Ukraine en 2024 (voir ci-dessous), la croissance démographique est freinée cette année-là. Au-delà de 2024, la mise à jour de la projection démographique n'apporte pas de changements significatifs au niveau national (en comparaison avec les publications précédentes).

L'arrivée de réfugiés en provenance d'Ukraine en 2022 et 2023 impacte aussi l'immigration et l'émigration en 2024.

Le scénario de référence table sur un nombre total de réfugiés en provenance d'Ukraine de 6 500 en 2023, soit près de 10 fois moins qu'en 2022. Cette hypothèse est celle retenue dans le cadre du CELEVAL (Cellule d'évaluation du Centre de crise National) au moment de la clôture des hypothèses (12 janvier 2023). Elle suppose une poursuite des flux moyens observés depuis septembre 2022 (75 arrivées par jour) jusqu'à la fin de l'hiver 2023. Il s'agit en particulier de femmes et d'enfants.

Croissance démographique - Belgique

Effectifs



Source : Perspectives démographiques 2022-2070, BFP et Statbel

Déterminer une hypothèse quant à la durée de séjour de ces migrants en provenance d'Ukraine n'est pas aisé. Dès lors, deux hypothèses en sens opposé au regard de leur impact sur la croissance démographique à moyen terme ont été envisagées et, étant donnée l'incertitude de la situation, le scénario de référence constitue une vision intermédiaire de ces deux hypothèses.

La **première hypothèse** se base sur la législation actuelle liée à la protection temporaire, qui prévoit une autorisation de séjour d'un an, renouvelable jusqu'en 2024. Sur cette base, la grande majorité des réfugiés en provenance d'Ukraine quitte la Belgique en 2024 (scénario Ukr_low).

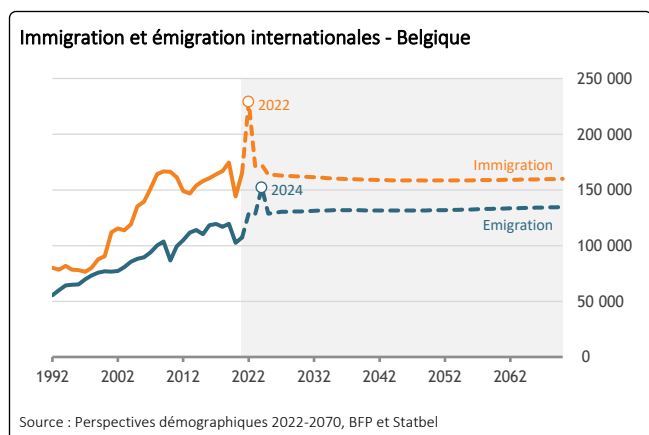
A contrario, la **seconde hypothèse** suppose que les réfugiés s'installent en Belgique de manière plus pérenne et font venir en Belgique les membres de leur famille restés en Ukraine (conjoints, fils...), augmentant ainsi l'immigration en 2024 (scénario Ukr_high).

Le **scénario de référence (Baseline)** est construit en supposant que la moitié des réfugiés décide de rentrer en Ukraine en 2024, et l'autre moitié choisit de rester en Belgique, en faisant revenir les conjoints et/ou fils.

Le solde migratoire s'obtient par la différence entre l'immigration internationale totale (les entrées sur le territoire) et l'émigration internationale totale (les sorties). Partant d'un solde migratoire exceptionnellement élevé de 100 348 individus en 2022 (suite à l'afflux de réfugiés en provenance d'Ukraine), il aboutit à un niveau relativement faible en 2024, soit 20 251 individus. L'émigration en 2024 d'une partie des réfugiés arrivés en 2022 et 2023 explique cette plus faible croissance.

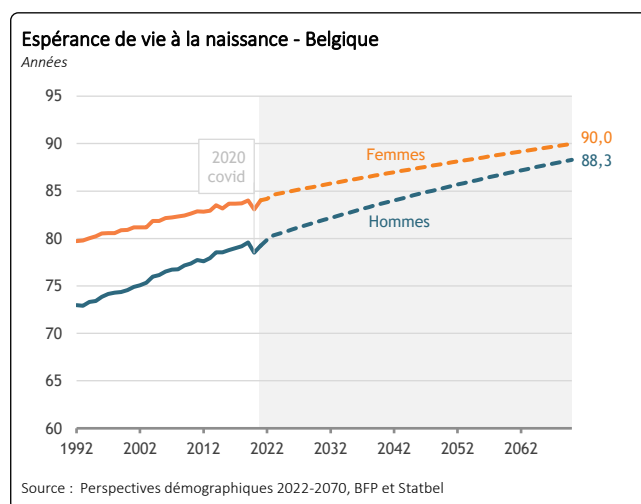
À long terme, les flux migratoires se stabilisent...

À long terme, les flux migratoires se stabilisent à des niveaux relativement soutenus. Le solde migratoire se situe à hauteur de 25 000 entrées nettes par an. La relative stabilité de l'immigration internationale à long terme, au regard de l'évolution observée depuis les années 2000, s'explique par des effets de compensation : une augmentation de l'immigration en provenance des pays hors de l'Union européenne, et une diminution en provenance des pays de l'Union européenne.

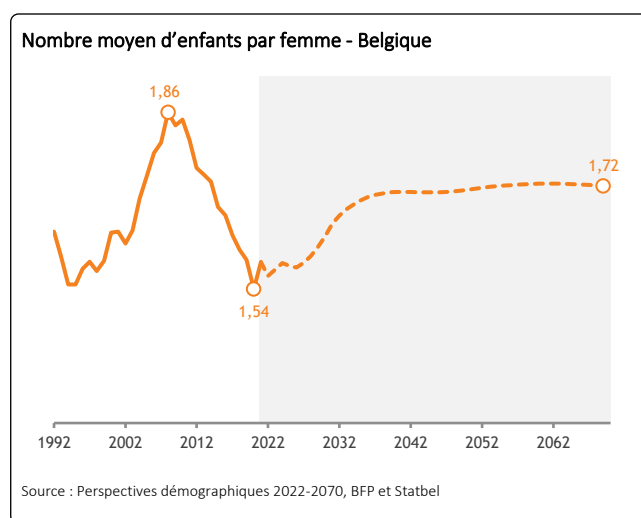


... et le solde naturel freine la croissance de la population en Belgique.

Malgré l'évolution à la baisse des probabilités de mourir à chaque âge qui se reflète par une hausse de l'espérance de vie (81,7 ans en 2021 et 89,1 ans en 2070 – hommes et femmes confondus), le nombre de décès est en hausse, en particulier d'ici à 2050. Ce phénomène s'explique par la génération du babyboom qui atteint progressivement des âges où les probabilités de mourir sont les plus élevées.

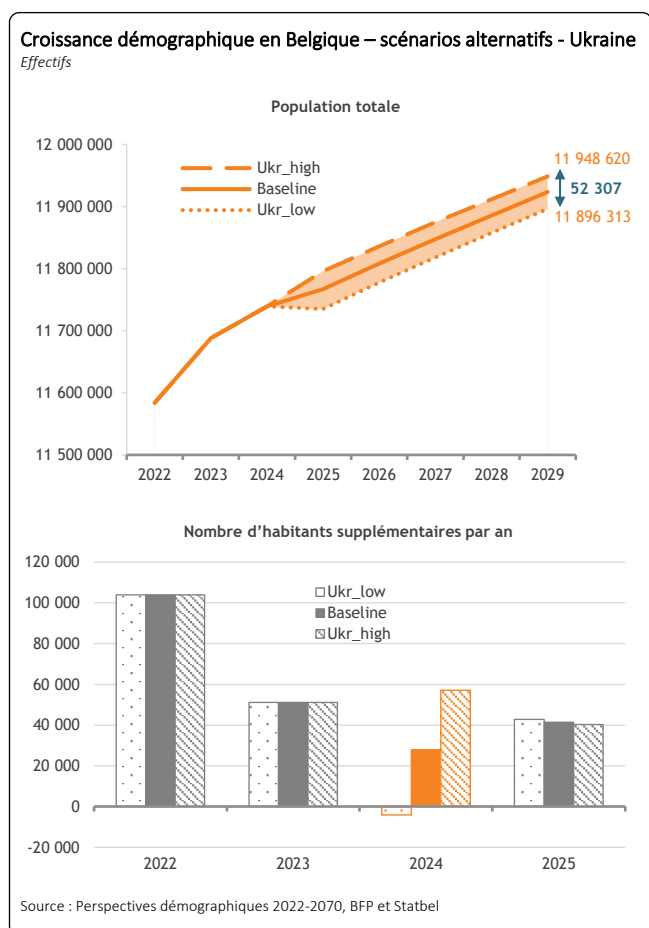


Cet effet négatif sur la croissance démographique n'est plus compensé, durant la période 2040-2060, par les naissances. À long terme, le nombre moyen d'enfants par femme est de 1,72 enfant (contre 1,86 à la fin des années 2000) et le solde naturel devient négatif.



Impact de scénarios alternatifs sur la population en Belgique jusqu'en 2029

La mise en évidence de l'incertitude sur les conséquences démographiques de la guerre en Ukraine est réalisée à travers l'analyse des scénarios présentés ci-dessus. Dans le scénario de référence (Baseline), la population totale est de 11 923 449 habitants en 2029. Elle enregistre une croissance positive de sa population en 2024 (+ 27 880 habitants). Dans le scénario où la grande majorité des réfugiés en provenance d'Ukraine quitte la Belgique en 2024 (Ukr_low), la croissance de la population est dès lors négative en 2024 (-4 130 habitants) et la population totale s'établit à 11 896 313 habitants en 2029. Le scénario tablant sur un regroupement familial des Ukrainiens en Belgique (Ukr_high) mène à une croissance largement positive de la population en 2024 (+ 57 091) et une population de 11 948 620 habitants en 2029.



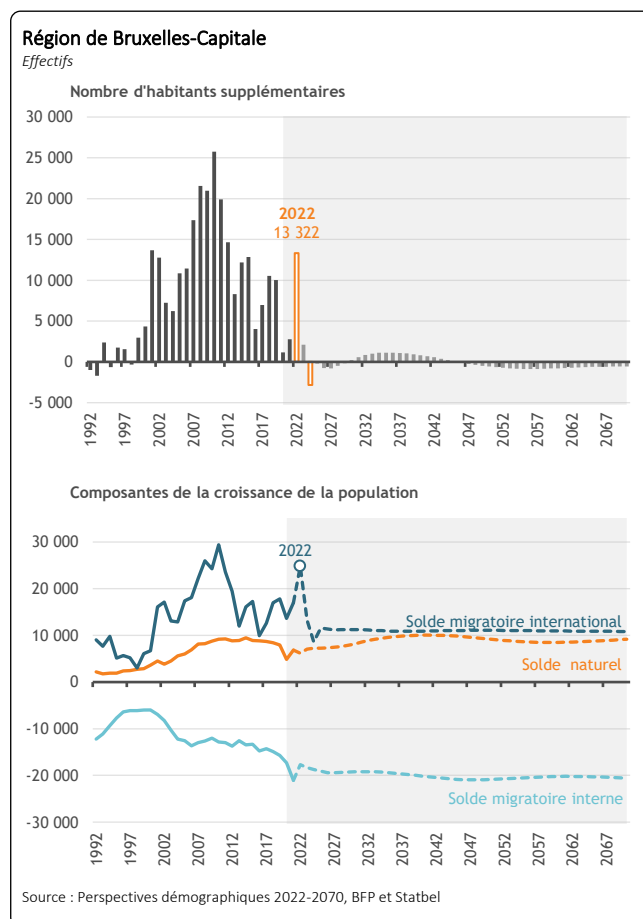
L'incertitude relative à l'impact de la guerre en Ukraine sur la croissance démographique ne doit cependant pas occulter l'incertitude qui pèse sur l'ensemble des hypothèses retenues à moyen et long termes quant à l'évolution future de la mortalité, la fécondité et les migrations internes et internationales. Les scénarios 'low' et 'high' ne doivent pas

conséquent pas être interprétés comme des bornes minimale ou maximale ou encore comme des intervalles de confiance.

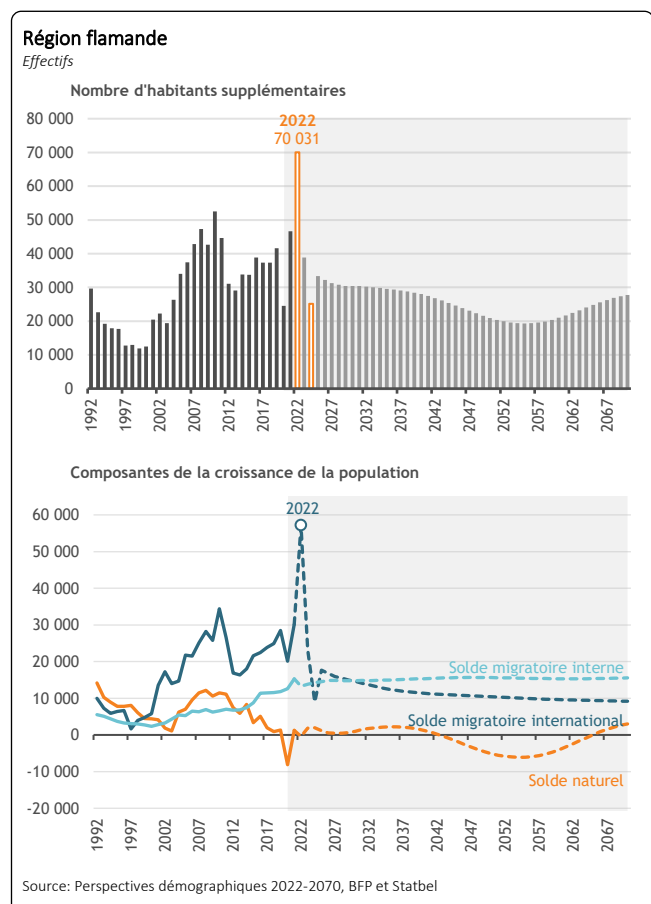
Notons par ailleurs que les scénarios tiennent compte d'une mise à jour des hypothèses à moyen et long termes de l'ensemble des composantes de la croissance démographique en Belgique (mortalité, fécondité, migrations interne et internationale).

Contrairement aux deux autres régions, la population de la Région de Bruxelles-Capitale se stabilise.

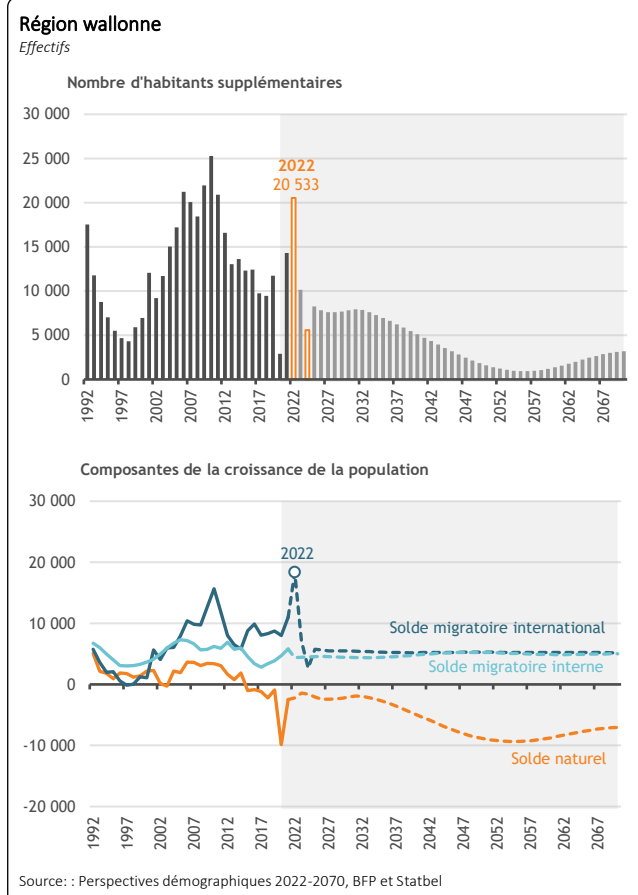
Région de Bruxelles-Capitale – En projection, la population de la Région de Bruxelles-Capitale connaît encore une légère augmentation jusqu'en 2050, pour ensuite décroître. La croissance du nombre d'habitants entre 2022 et 2070 est proche de 0 %. Le solde migratoire interne négatif (davantage de départs depuis la région bruxelloise vers les deux autres régions du pays que d'entrées en provenance de ces deux régions) n'est plus compensé par les apports de la migration internationale et du solde naturel. La croissance annuelle moyenne est de 100 habitants par an sur la période 2022-2070, contre 9 000 habitants par an sur la période 1992-2021.



Région flamande – En projection, la croissance de la population flamande reste soutenue. Le solde migratoire interne devient le facteur principal de cette croissance. La croissance du nombre d’habitants entre 2022 et 2070 est proche de 19 %, avec une croissance annuelle moyenne (27 000 habitants par an) légèrement inférieure à celle observée sur les 30 dernières années (30 000 habitants par an). En 2070, la Flandre atteint les 8 millions d’habitants (6,7 millions au 1^{er} janvier 2022).



Région wallonne – Depuis plusieurs années, le solde naturel de la Région wallonne est proche de zéro. En projection, il est négatif sur l’ensemble de la période 2022-2070 : le nombre de décès est plus élevé que le nombre de naissances. Sa croissance démographique est donc freinée par cette composante. L’augmentation moyenne de la population est de 4 500 habitants par an sur la période 2022-2070 alors qu’elle était de 13 000 habitants par an sur la période 1992-2021. En 2070, la population atteint 3,9 millions d’habitants, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2022.



Répartition de la population sur le territoire belge – En 2022, près de 58 % de la population belge réside en Région flamande, 32 % en Région wallonne et 10,6 % en Région bruxelloise. Sur la base des présentes perspectives de population, cette répartition est respectivement de 61 %, 30 % et 9,4 % en 2070. La Région flamande gagne ainsi 3 points de pourcentage, au détriment de la Région de Bruxelles-Capitale (-1 point de pourcentage) et de la Région wallonne (-2 points de pourcentage).

Le Bureau fédéral du Plan publie chaque année, en collaboration avec Statbel, des perspectives démographiques (population et ménages) pour la Belgique.

Les perspectives de population sont utilisées dans différentes projections du BFP, en particulier, le Budget économique, les perspectives économiques à moyen terme nationales et régionales ainsi que le coût budgétaire du vieillissement et le risque de pauvreté à long terme. Elles sont également à la base des projections de la demande de transport à long terme et des perspectives énergétiques.